

FÉDÉRATION

d'une même voix

La Fédération départementale des chorales de la Nièvre a changé de président lors de son bureau du 14 avril...

**850 choristes
sont adhérents
à la Fédération.
Contact au
06.18.24.04.35.**

**Site internet :
chorales-nievre.fr/**

Crée en 2000 dans le cadre de la Communauté d'agglomération, la Fédération départementale des chorales de la Nièvre a mis en oeuvre une véritable politique de développement des pratiques chorales. Sa vocation est multiple : favoriser la formation individuelle et collective des choristes par le biais d'incitations financières et pédagogiques auprès de la "Mission Voix Bourgogne" ; se positionner comme interlocuteur de toutes les chorales auprès des diverses instances ; rassembler la majorité des chorales du département ; enfin fédérer tous les acteurs du paysage choral en organisant des manifestations musicales, mais aussi des rencontres

d'information et d'échange, pour un réseau toujours plus vivant. Lors de son assemblée du 14 avril, la Fédération a élu Thierry Chesneau qui succède ainsi à Jacqueline Richard, présidente depuis sept ans. Les autres membres du bureau sont : René Duhamel, vice-président ; Christine Cluzeau, trésorière ; Martine Rouillet, trésorière adjointe ; Annie Rey-Bargeot, secrétaire et Alain Pautre, secrétaire adjoint. Actuellement, la Fédération regroupe 21 chorales sur trente recensées dans la Nièvre.



Thierry Chesneau (au premier) et les membres du Bureau